# 

* Date : 05-08-2005
* Langue : Français
* Section : Législation
* Source : Numac 2005767350
* Auteur :

Justice de paix du canton de Visé
Par ordonnance du juge de paix du canton de Visé, rendue le 26 juillet 2005, sur requête déposée le 28 juin 2005, par Me M.-J. Ghyssels, sollicitant son remplacement et le dossier de la justice de paix du canton de Forest, nous transmettant le dossier, en date du 4 juillet 2005, M. Arquin, Christian, né le 12 novembre 1968 à Ixelles, domicilié à « l'Etablissement de Défense sociale de Paifve », rue de Glons 1, à 4452 Juprelle, a été déclaré incapable de gérer ses biens et a été pourvu d'un administrateur provisoire en la personne de Me Bernard, Sophie, avocat, dont les bureaux sont situés rue des Remparts 6, bte D2, à 4600 Visé, en remplacement de Me Marc-Jean Ghyssels, avocat, dont les bureaux sont établis avenue Brugman 287, à 1180 Uccle.
Pour extrait conforme : le greffier, (signé) Baillien, Brigitte.